

Prix de thèse 2024 de la Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion

La Faculté de droit attribue chaque année universitaire trois prix de thèse (prix de droit privé, prix de droit public, prix d'histoire du droit et des institutions). Les thèses concernées doivent avoir été soutenues **entre le 1^{er} octobre 2023 et le 30 septembre 2024**.

Les candidatures sont présentées à l'École doctorale par écrit, sous forme de dossiers électroniques comprenant :

- La thèse (en format .pdf)
- Le CV du docteur concerné
- Le résumé de la thèse, en 5000 signes (maximum)
- La présentation du docteur par le directeur de l'unité de recherche qui l'a accueilli en doctorat
- Les rapports de présentation de la thèse en vue de la soutenance
- Le rapport de soutenance

Ces dossiers sont ensuite transmis à un jury pour sélection des prix de thèse. La composition du jury est la suivante :

- Le directeur et le directeur adjoint de l'École doctorale
- Les directeurs d'unité de recherche ou leurs représentants
- Le directeur de la Fédération de Recherche
- Les présidents de section (01, 02, 03)

Les candidats à l'un des trois prix de thèse doivent envoyer leur dossier complet de candidature, sous forme électronique, à M. Stéphane COLY (coly@unistra.fr) pour le **14 octobre 2024, 12h**.

Les lauréats seront connus et les prix décernés lors de la cérémonie de remise des prix de la Faculté de droit, le **mercredi 11 décembre 2024**.